

Tarifs – Centre Shambhala de Marseille

Soirée portes ouvertes

Le 1^{er} lundi soir de chaque mois

OU

Niveau 1 – L’art d’être humain

Weekend, plusieurs fois dans l’année

OU

Matinée portes ouvertes

Dimanche matin, plusieurs fois dans l’année

Je souhaite revenir à l’essai,
je demande la carte 4 séances

10€, valable un trimestre à compter de la date de votre 1^{ère} venue

J’adhère à l’association Centre Shambhala de Marseille

À l’issue des 4 séances d’essai, je remplis le bulletin d’adhésion et je paye 5 € pour l’année.
Valable du 1^{er} septembre au 31 août

J’ai moins de 26 ans,
je paye 30 € par trimestre

Je paye au trimestre

Je fais un chèque par trimestre pour assister aux sessions de pratique / d’enseignement ouvertes à tous de mon choix ou celles pour lesquelles j’ai les prérequis.

Trimestre 1 : 1^{er} septembre - 31 décembre

Trimestre 2 : 1^{er} janvier – 31 mars

Trimestre 3 : 1^{er} avril – 31 juin

→ Votre chèque est déposé le 5 du mois suivant votre paiement.

→ Possibilité d’étaler le paiement du trimestre en remettant en une seule fois 3 chèques mensuels, encaissés au 5 de chaque mois suivant le paiement.

Revenu mensuel inférieur à 1000€	60 € le trimestre
Revenu mensuel entre 1000€ et 1500€	80 € le trimestre
Revenu mensuel entre 1500€ et 2000€	100 € le trimestre
Revenu mensuel entre 2000€ et 2500€	135 € le trimestre
Revenu mensuel entre 2500€ et 3000€	170 € le trimestre
Revenu mensuel entre 3000€ et 3500€	200 € le trimestre
Revenu mensuel au-delà de 3500€	le trimestre = 200 € + 50 € par tranche de 500 € de revenu supplémentaires

+ si je veux venir l’été (juillet / août) :
je paye 15 €, ce qui inclut juillet et août.

Je paye à l’année

Possible uniquement pour les adhésions effectuées au cours du premier trimestre (1^{er} sept.-31 déc.)

Je paye en une seule fois par chèque pour l’ensemble de l’année, ou je donne en une seule fois 3 chèques trimestriels, qui seront encaissés par trimestre. Cela me permet d’assister aux sessions de pratique / d’enseignement ouvertes à tous de mon choix ou pour lesquelles j’ai les prérequis.

Je bénéficie d’une réduction par rapport aux tarifs par trimestre et je ne paye rien de plus si je veux venir en juillet et août.

→ Votre premier chèque est déposé le 5 du mois suivant votre paiement. Les autres sont déposés le 5 du mois de janvier et le 5 du mois d’avril.

Revenu mensuel	Tarif de soutien à l’année	Tarif de soutien à l’année
Revenu mensuel inférieur à 1000€	150 € l’année ou 3 x 50 €	180 €
Revenu mensuel entre 1000€ et 1500€	210 € l’année ou 3 x 70 €	250 €
Revenu mensuel entre 1500€ et 2000€	270 € l’année ou 3 x 90 €	330 €
Revenu mensuel entre 2000€ et 2500€	375 € l’année ou 3 x 125 €	440 €
Revenu mensuel entre 2500€ et 3000€	450 € l’année ou 3 x 150 €	550 €
Revenu mensuel entre 3000€ et 3500€	540 € l’année ou 3 x 180 €	660 €
Revenu mensuel au-delà de 3500€	600 € l’année ou 3 x 200 €	750 €

→ Mes faibles revenus rendent inaccessible le tarif le plus bas proposé : l’argent ne doit pas être un obstacle à votre venue, discutez-en avec nous, nous tâcherons de trouver une solution acceptable pour tous.

→ Je viens très occasionnellement : je fais un don de 10 € en chèques ou en espèces pour la session de pratique / d’enseignement ouverte à tous.

- Les chèques doivent être libellés à l’ordre de : Centre Shambhala de Marseille.

- Vous pouvez venir nous les remettre en main propre au Centre. Si vous nous les envoyez par voie postale à l’adresse : Centre Shambhala de Marseille, 55 rue Jaubert, 13005 Marseille, merci de joindre au paiement un message indiquant à quoi ce paiement correspond.

- Vous avez pris connaissance de cette feuille d’information mais vous avez un doute sur ce que vous devez payer : n’hésitez pas à poser des questions aux responsables présents au Centre ou à envoyer un e-mail à marseille@shambhala.fr